

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE :

VW Polo (3/5 Portes) (11/2001-)

N° de cat. V-114/1

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule V-114/1 est conçu pour la traction de remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **E20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule V-114/1 peut être utilisé et exploiter pour une voiture des éléments de carrosserie sont en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs données dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8):

M8 - 25 (Nm) M10 - 50 (Nm)	M12 - 85 (Nm) M16 - 200 (Nm)
---	---

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule V-114/1 a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire:

Type: V-114/1	Le numéro de catalogue.
A50-X	La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé)
E4	N° de certificat d'homologation d'attelage à boule.
0110-00	La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule.
D = 6,9 kN	La Pression max autorisée sur la boule d'attelage.
S = 50 kg	Le chargement max acceptable de la remorque.
R = 1200 kg	

La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme 9,81 m/s²)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégé contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (câblé, chaîne). En exploitant l'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **V-114/1** consiste en éléments suivants :

- | | |
|-------------------------------------|------------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule d'attelage | - 1 pièce |
| 3. Support de prise électrique | - 1 pièce |
| 4. Rondelle spéciale Ø40/ Ø10,5x2,5 | - 4 pièces |
| 5. Vis M10x35 | - 4 pièces |
| 6. Vis M12x65 | - 2 pièces |
| 7. Rondelle élastique Ø10, 2 | - 4 pièces |
| 8. Rondelle élastique Ø12, 2 | - 2 pièces |
| 9. Rondelle Ø13, 0 | - 2 pièces |
| 10. Écrou M12 | - 2 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule nécessite la coupure du pare-chocs arrière de la voiture.
2. Démonter l'attelage pour les éléments de montage et démonter le pare-chocs arrière.
3. Dévisser le renforcement en métal de fabrication (cette partie ne sera pas remise en place).
4. Glisser la poutre(1) dans les longerons et les serrer à l'aide des vis M10x35 (5), avec des rondelles spéciales Ø40/10,5x2,5 (4), des rondelles ressorts Ø10,2 (7).
5. Effectuer la coupure du pare-chocs arrière (la coupure entre deux lignes marquées à l'égard d'essieu du pare-chocs de la grandeur ~50x70 mm) et monter le pare-chocs de la voiture

6. À la poutre (1) visser la boule (2) à l'aide des vis M12x65 (6), avec des rondelles plates Ø13,0 (9), des rondelles ressorts Ø12,2 (9) et des écrous M12 (10), en vissant en même temps du côté gauche de la boule (2) le support de prise électrique.
7. Vérifier que toutes les connexions de vis ont été correctement vissées.

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Tous les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **V-050** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur ne prend pas la responsabilité pour les dégâts qui ont été créés par l'utilisation impropre de la notice de montage donné ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DU MONTAGE

